ABILONE
Société par actions simplifiée au capital de 672 300 euros
Siège social : Zone industrielle, 25870 DEVECEY
353 800 329 RCS BESANCON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 28 JUIN 2023

QUATRIEME DECISION

Après avoir rappelé que la loi n°2018-727 du 10 août 2018 a modifié les modalités relatives à l'établissement du rapport de gestion annuel pour les sociétés commerciales quelle que soit leur forme. L'associé unique décide de modifier l'article 29 des statuts :

« Il est tenu une comptabilité régulière des opérations sociales conformément aux lois et usages du commerce.

A la clôture de chaque exercice, le Président dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif.

Il dresse également les comptes annuels conformément aux dispositions du Titre II du Livre Ier du Code de Commerce.

Il annexe au bilan un état des cautionnements, avals et garanties donnés par la Société et un état des sûretés consenties par elle.

Conformément aux lois et règlement en vigueur, le président établit un rapport de gestion.

Si un rapport de gestion est établi, il inclut, le cas échéant, le rapport sur la gestion du groupe lorsque la Société doit établir et publier des comptes consolidés dans les conditions prévues par la loi.

Le cas échéant, le Président établit les documents comptables prévisionnels dans les conditions prévues par la loi.

Tous ces documents sont mis à la disposition des Commissaires aux Comptes dans les conditions légales et réglementaires. »

Certifié conforme

La Présidente
MEDOTELS SAS
Représentée par Nicolas Guffroy
Dûment habilité à cet effet

NG
NG (21 août 2023 14:47 GMT+2)